

“LE TANDEM LIBÉRAL FACE AUX PATRONS ?”

Les déjeuners-débats d'ETHIC



NOS INVITÉS

SARAH KNAFO DÉPUTÉE EUROPÉENNE, ANCIENNE MAGISTRATE À LA COUR DES COMPTES

DAVID LISNARD MAIRE DE CANNES, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)

Le Mouvement ETHIC a reçu **Sarah Knafo**, députée européenne, et **David Lisnard**, maire de Cannes et président de l'Association des maires de France, à l'occasion d'un déjeuner-débat consacré à la politique réservée aux entreprises, animé par Sophie de Menthon, Présidente du Mouvement ETHIC.

En propos liminaires, Frédéric Dabi a souligné l'imprévisibilité du contexte électoral – aucun candidat n'incarnerait aujourd'hui le changement attendu – dans un climat de réticence générale vis-à-vis des candidats en lice.

Interrogés par Sophie de Menthon sur ce qui les rapproche, les deux invités ont mis en avant le fait que tous viennent de familles de commerçants indépendants : Sarah Knafo a évoqué une « *sociologie commerçante* » avec une méfiance héréditaire face à un État perçu comme prédateur, quand David Lisnard a souligné son attachement à la prise de risque entrepreneuriale, désignant comme « *ennemi* » le fatalisme français, qui selon lui sclérose l'action et paralyse la Nation.

“ UN MILLION DE FONCTIONNAIRES DE TROP ”

Nos deux invités ont jugé le poids de l'État surdimensionné. Selon Sarah Knafo, ancienne magistrate à la Cour des comptes, la France compterait environ un million de fonctionnaires « en trop », un constat que partageraient, selon elle, les agents publics eux-mêmes !

Elle a évoqué des rapports de la Cour des comptes pointant le coût excessif de l'administration, sans qu'ils n'aient eu d'autre effet, selon elle, que de « faire la une des Échos ». Elle a ainsi défendu le non-remplacement de certains départs à la retraite, qu'elle présente comme un moyen de financer des baisses de charges directement perceptibles par les Français.

Elle a par ailleurs estimé que la qualité du service public n'était « pas une question de moyens », observant que la masse salariale de la fonction publique française dépasserait déjà celle de Walmart, premier employeur privé mondial, pour un niveau de service qui se serait, selon elle, dégradé au cours des trente dernières années.

À ses yeux, une baisse du coût de l'État produirait des effets immédiats et tangibles sur le pouvoir d'achat des Français, ce qui rendrait les efforts d'économie populaires : les citoyens constateraient concrètement, sur leur fiche de paie comme dans l'amélioration des services publics essentiels, les bénéfices d'une telle réforme.

David Lisnard a totalement partagé ce point de vue.

“ RETRAITES : DEUX ANS POUR BASCULER VERS LA CAPITALISATION ”

Sur les retraites, David Lisnard a jugé qu'il s'agissait d'un « problème fondamental » et a appelé à un basculement vers la capitalisation, en s'inspirant de modèles étrangers (Allemagne, Suisse...). Il a insisté sur la nécessité d'approfondir le marché européen des capitaux afin de conserver l'épargne française en France et en Europe – faute de quoi l'Europe deviendrait, selon lui, « une véritable colonie des États-Unis et de la Chine ».

Ce n'est pas l'âge de la retraite qui est un sujet, mais bien sa structure. Il faut tout changer, changer de modèle.

Il a comparé le moment politique actuel à celui de 1958, « aussi fort » selon lui mais « sans de Gaulle », et a plaidé pour un élargissement du recours à l'article 11 de la Constitution, c'est-à-dire au référendum.

“ SIMPLIFIER L'ÉTAT POUR LIBÉRER L'ENTREPRISE ”

David Lisnard a plaidé pour mettre la dérégulation au cœur du débat public : réécrire le droit à l'occasion de véritables « états généraux du droit ». Il faut sortir le principe de précaution du texte constitutionnel.

Il a illustré le poids de la norme par l'exemple industriel : entre cinq et dix organismes de l'État, dont la DREAL, peuvent être amenés à se prononcer avant la création d'une seule usine. Il a cité un exemple comparable dans le secteur de la santé, où les effectifs administratifs auraient progressé, sans pour autant parvenir à résoudre le problème de la climatisation dans les établissements hospitaliers.

Il a également plaidé pour une conditionnalité accrue des aides publiques, réservées selon lui aux secteurs réellement soumis à la concurrence, afin de lutter contre ce qu'il a appelé le « *capitalisme de connivence* ». Il a par ailleurs jugé que l'État manquait d'une véritable fonction « ressources humaines », à l'image de ce qui existe dans sa mairie, et a résumé sa méthode de gouvernement comme un passage de l'« *État-providence* » à l'« *État-performance* ».

Sarah Knafo a, de son côté, plaidé pour la suppression pure et simple des droits de succession, jugeant le pacte Dutreil insuffisant. Elle a défendu la transmission aux enfants comme « un droit moral, le plus moral qui soit », estimant qu'il permettrait l'émergence de véritables empires industriels familiaux.

CONCLUSION

Ses deux personnalités politiques ont reconnu être complètement sur la même ligne de pensée libérale, ils ont estimé qu'il serait impossible de faire gager les élections dans un sens favorable aux entreprises sans union, non pas des droites, mais de personnalités qui partagent ce socle libéral commun. Il émane de nos deux invités, selon l'assistance, une véritable compétence, une volonté, et une conviction.

Ils semblent plus attachés aux programmes, qu'à un électoralisme de circonstance.